



**Procès verbal
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
de l'Académie d'art de Meudon et des Hauts-de-Seine du 18 NOVEMBRE 2016**

La convocation à l'assemblée générale ordinaire du 18 novembre a été faite conformément aux statuts. Elle a commencé à 19h00 en salle de conférence Potager du Dauphin Rue Porto-Riche 92 190 Meudon.

Vingt huit (28) membres étaient présents et quarante (40) représentés, soit 68 personnes.

La présidente, Mme Christine RAY, déclare l'assemblée générale ordinaire de l'Académie ouverte à 19h00. Elle remercie les membres présents et rappelle l'ordre du jour :

- Présentation du rapport moral
- Présentation des comptes et quitus à la trésorière
- Élection des membres du Conseil d'administration
- Questions diverses

1) Approbation du rapport moral

Christine RAY fait la présentation du rapport moral.

Au delà des cours et des stages, dans un esprit d'interdisciplinarité et d'ouverture, l'Académie approfondit :

- la transmission avec des formules originales qui cherchaient à développer la variété des propositions ;
- une volonté de soutenir les jeunes à la pratique des arts plastiques ;
- le maintien d'une exigence d'excellence et d'ouverture concrétisé par de nombreuses propositions de visites ou d'interaction avec d'autres acteurs de la sphère artistique.

Les votes sont effectués à main levée.

La motion « approuve le rapport moral » est approuvée à l'unanimité.

2) Approbation des comptes de l'exercice et quitus à la trésorière

Claude ALAZARD, trésorière, présente le rapport financier 2015-2016 et les perspectives 2017. Le rapport financier est annexé au présent procès verbal.

Denis LARGHERO, maire-adjoint à la Culture de la ville de Meudon, réitère le soutien de la ville à l'action de l'Académie et à son équipe qui est un vrai atout pour la Ville de Meudon en termes de rayonnement ; il confirme le sérieux de ses actions et le cercle vertueux concernant sa bonne gestion.

La motion présentée « approuve le rapport financier et donne quitus à la trésorière » est approuvée à l'unanimité.

3) Élection des membres du conseil d'administration de l'Académie

L'élection des membres du conseil d'administration se fait conformément aux statuts nouvellement en vigueur. Les membres actuels du conseil d'administration ont tous été réélus à l'AG 2014 au moment où le nombre de membres de ce conseil a été porté à 20 personnes.

Tous les membres du conseil d'administration demandent la reconduction de leur mandat

La motion présentée « Renouveaulement du conseil d'administration » est approuvée à l'unanimité.

L'ensemble de ces votes a été fait sous la présidence de Mme RAY avec l'aide du scrutateur Mme COLONGO-BOTHOREL.

L'ordre du jour étant achevé, l'Assemblée générale est close à 21h.

Certifié conforme :

La présidente : Mme RAY

Le scrutateur : Mme COLONGO-BOTHOREL

